

MINISTÈRE DE SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



Direction Générale de la Santé
Direction de la Santé de la Mère et de l'enfant
Division de la Planification Familiale



**ÉVALUATION DES
DÉPENSES DE LA
PLANIFICATION
FAMILIALE
2016 - 2017**

Juin 2018

Remerciements

Le présent document contient les résultats de l'exercice d'estimation des flux des Ressources et Dépenses de Planification Familiale (REDE-PF) réalisée par la Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant du Sénégal.

L'estimation des flux des ressources et des dépenses nationales en matière de Planification familiale pour les années 2016 et 2017 au Sénégal est le résultat des efforts concertés de la part d'acteurs divers : publics, privés, société civile et partenaires au développement.

Nous saisissons cette opportunité pour adresser :

- Notre reconnaissance et notre profonde gratitude à Avenir Heath et FP2020 pour leur assistance technique et financière au cours de cette opération.
- A tous les acteurs, tant nationaux qu'internationaux, qui ont contribué, par leurs réflexions, leurs conseils, leurs observations et leurs suggestions, nos sincères remerciements.

Ces résultats n'auraient pu être atteints sans l'engagement et la contribution de qualité de l'ensemble des membres de l'Equipe de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant et des Points Focaux FP2020 et les partenaires à qui nous renouvelons nos sincères remerciements et encouragements.

Enfin, nos sincères remerciements et notre gratitude vont à l'endroit de tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de REDE-PF 2016-2017 mais qui n'ont pas pu être cités de manière singulière.

TABLE DES MATIERES

Liste des figures	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des acronymes et abréviations.....	5
Résumé exécutif.....	6
1. Introduction	8
1.1.. Contexte et justification	8
1.2. Objectif général.....	9
1.3. Objectifs spécifique	9
2. Présentation du Sénégal	11
2.1. Géographique.....	11
2.2. Démographie.....	11
2.3. Economie.....	11
2.4. Santé.....	12
2.5. Aperçu de la Planification familiale au Sénégal	14
3. Méthodologie d'évaluation des Ressources et Dépenses de Planification Familiale- REDE- PF	19
3.1. Planification, cartographie des acteurs et renforcement des capacités	19
3.2. Échantillonnage, collecte de données et contrôle de qualité.....	20
3.3. Traitement et analyse des données, validation et rédaction de rapports	21
4. Résultats de l'analyse des dépenses de planification familiale	23
4.1. Dépenses totales de PF en 2016 et 2017	23
4.2. Dépenses totales de PF par sources de financement	24
4.3. Dépenses de PF par agent en fonction de la source de financement	27
4.4. Dépenses de PF par prestataires.....	30
4.5. Dépenses par catégorie de dépense de Planification Familiale	34
4.6. Dépenses de Planification Familiale par facteurs de production	36
4.7. Dépenses de Planification Familiale de l'Etat par facteurs de production	37
4.8. Dépenses de Planification Familiale des ONGs par facteurs de production.....	38
4.9. Dépenses de Planification Familiale des bilatéraux et multilatéraux par facteurs de production.....	39
Limites de l'étude	41
Conclusion	42
ANNEXES	43
Annexe 1 : Outil de collecte de données des sources et des agents	44
Annexe 2 : Outil de collecte de données des fournisseurs des services de PF	47

Liste des figures

Figure 1: Evolution des dépenses totales de PF de 2016 à 2017.....	23
Figure 2: Evolution en pourcentage des dépenses de PF par catégorie de source de financement.....	24
Figure 3 : Décomposition des dépenses sur financement extérieur de la PF en 2016 et 2017 en pourcentage des dépenses totales.....	27
Figure 4: Répartition en proportion des agents de financement de la dépense PF en 2016 et 2017.....	28
Figure 5: Dépenses de PF par prestataire en pourcentage des dépenses totales en 2016.....	31
Figure 6: Dépenses de PF par prestataire en pourcentage des dépenses totales en 2017.....	33
Figure 7: Dépenses du Gouvernement en proportion des facteurs de production en 2016 et 2017.....	37

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition du budget par domaine d'action prioritaire.....	18
Tableau 2 : Répartition du budget par catégorie de coût.....	18
Tableau 3 : Détail des sources de financement de la PF en 2016.....	25
Tableau 4 : Détail des sources de financement en 2017.....	26
Tableau 5 : Sources de financement/Agent de financement en 2016.....	28
Tableau 6 : Sources de financement/Agent de financement en 2017.....	30
Tableau 7 : Dépenses de PF en fonction des prestataires en 2016.....	32
Tableau 8 : Dépenses de PF en fonction des prestataires en 2017.....	33
Tableau 9 : Dépenses de PF en fonction des catégories de dépenses PF en 2016 et 2017.....	35
Tableau 10 : Dépenses de PF en fonction des facteurs de production en 2016 et 2017.....	36
Tableau N°11 : Répartition des dépenses du Gouvernement en fonction des facteurs de production en 2016 et 2017.....	37
Tableau N°12 : Répartition des dépenses des ONGs en fonction des facteurs de production en 2016	38
Tableau N°13 : Répartition des dépenses des ONGs en fonction des facteurs de production en 2017.....	39
Tableau N°14 : Répartition des dépenses des bilatéraux et multilatéraux en fonction des facteurs de production en 2016.....	39
Tableau N°15 : Répartition des dépenses des bilatéraux et multilatéraux en fonction des facteurs de production en 2017.....	40

Liste des acronymes et abréviations

BMGF :	Bill & Melinda Gates Fondation
CFA :	Communauté Francophone d'Afrique
CNS :	Comptes nationaux de la santé
CSNPF	Cadre Stratégique National de Planification Familiale
DSME :	Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant
DS :	District Sanitaire
EDS :	Enquête Démographique Sanitaire
EPS :	Etablissements Publics de santé
FP :	Family Planning
MSAS :	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
ODD :	Objectifs de Développement Durable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA :	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC :	Organisation de la Société Civile
PANPF :	Plan d'Action National de Planification Familiale
PF :	Planification Familiale
PNDS :	Plan National de Développement Sanitaire
REDE-PF :	Revue des Dépenses en Planification Familiale
SCN :	Système de comptabilité nationale
TPC :	Taux de Prévalence Contraceptive
UCPO :	Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou
UNFPA :	United Nations Fund for Population Activities
USAID :	United States Agency for International Development

Résumé exécutif

Les dépenses totales de Planification Familiale au Sénégal ont été de 6,91 milliards de FCFA en 2016 et 6,21 milliards de FCFA en 2017. On note ainsi une baisse non négligeable des dépenses de PF durant ces deux années de l'ordre de 697,53 millions de FCFA.

Les dépenses publiques, c'est à dire celles du Gouvernement ont été estimées à 1,91 milliards de FCFA en 2016, soit 27,6% des dépenses totales, contre 2,43 milliards de FCFA en 2017, soit 39,2% des dépenses totales.

En revanche, la contribution des partenaires internationaux connaît une baisse entre 2016 et 2017, passant de 4,3 milliards de FCFA en 2016, soit 62% des dépenses totales, à 3,1 milliards de FCFA en 2017, soit 49,4% des dépenses totales.

On note également une évolution des dépenses privées, notamment les dépenses de ménages, entre 2016 et 2017, passant de 0,69 milliards de FCFA en 2016, soit 10% des dépenses totales, à 0,71 milliards de FCFA en 2017, soit 11,5% des dépenses totales.

En 2016, la gestion des fonds a été assurée à hauteur de 48,2% par les agents du secteur public (3,33 milliards de FCFA), 21,6% par les ONGs internationale (1,49 milliards de FCFA), 20,9% par les ONGs nationales (1,44 milliards de FCFA).

En 2017, la plus grande partie qui a été également gérée par le secteur public, soit 56,8% (3,53 milliards de FCFA), 26,4% par les ONGs internationales (1,64 milliards de FCFA) et 10,7% par le secteur privé (0,67 milliards de FCFA).

En 2016, la prestation de services de PF a été réalisée à hauteur de 48,66% par les organismes du secteur public, soit 3,36 milliards de FCFA, 21,10% par les ONGs internationales, soit 1,46 milliards de FCFA, 20,87% par les ONGs

nationales, soit 1,44 milliards de FCFA et 9,35% par le secteur privé, notamment en rapport avec les dépenses des ménages, soit 0,65 milliards de FCFA.

Le rôle des organismes du secteur public s'est accru en 2017 dans l'offre de prestation de services PF avec 57,58% des dépenses totales, soit 3,58 milliards de FCFA, 25% de prestation pour les ONGs internationales, soit 1,55 milliards de FCFA.

L'Information, éducation et communication (IEC) ont été les plus importantes catégories de dépenses avec 18,68% des dépenses en 2016 et 14,51% en 2017. Suivent, les activités de conseils sur les méthodes de contraception et tout autre conseil lié à la PF avec 14,76% des dépenses totales en 2016 et 13,53% en 2017, puis Consultation, diagnostic, suivi des conditions de santé, toute évaluation clinique de la PF avec 12,65% en 2016 et 16,42% en 2017.

Les produits contraceptifs occupent la première place comme facteurs de production avec 45,4% des dépenses totales en 2016 et 34,3% en 2017. Ils sont suivis par l'Information, éducation et communication (IEC) avec 26% des dépenses totales en 2016 et 20,1% en 2017. Enfin vient le coût du personnel, avec 15% des dépenses totales en 2016 et 22,8% en 2017.

1. Introduction

1.1.. Contexte et justification

Track20 est un projet financé par la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF). Il suit les progrès de la planification familiale (PF) vers les objectifs de FP2020. Une de ses activités est de suivre les dépenses de PF par le REDE-PF qui est une nouvelle méthode de suivi du flux de ressources et dépenses pour la mise en œuvre de la planification familiale (PF) dans un pays. Pour le suivi des engagements des pays lors du sommet FP2020 à Londres en juillet 2017, BMGF a proposé de mener l'évaluation des dépenses au niveau de trois pays (Bangladesh, Indonésie et Sénégal). Cette mesure de BMGF est prise à son heure parce elle peut aider à appréhender la problématique globale du financement des plans PF qui se pose avec acuité et qui nécessite souvent de revoir l'utilisation des ressources financières.

Ces dispositions corroborent avec les prévisions d'une évaluation à mi-parcours dans le plan de mise en œuvre de la phase d'accélération du CSNPF 2016 - 2020 durant la période 2016-2018. Ceci permettra ainsi de mieux apprécier la performance et ajuster les stratégies, le pas de progression du TPC au besoin avant 2020 tout en sachant que l'objectif national attendu est d'amener le TPC de 21,2% à 31,8% avec 770 587 FAR utilisatrices en 2018.

Le budget global de mise en œuvre du Plan prévu pour la période 2016 – 2018, s'élève à vingt-quatre milliards quatre cent soixante-trois millions deux cent quarante-six mille trois cent vingt francs CFA (24 463 246 320) équivalent à \$ 44 478 629,7.

Ainsi, dans le suivi des plans d'action Pays, Track20 en collaboration avec le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale à travers la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME) a mené au Sénégal, une étude sur le

financement de la planification familiale au niveau central, dans 06 régions (Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda et Matam) et auprès des Partenaires Techniques et Financiers du 19 Février au 31 Mars 2018.

1.2. Objectif général

L'objectif principal du suivi des ressources est de déterminer ce qui est financé et dépensé pour la PF au Sénégal durant les deux premières années de mise en œuvre du deuxième plan stratégique national de planification familiale.

1.3. Objectifs spécifique

Les objectifs spécifiques de l'évaluation des ressources et dépenses de la PF au Sénégal sont :

- de déterminer les dépenses totales de PF en 2016 et en 2017 à partir de différentes sources : gouvernement (centrale et décentralisé), partenaires internationaux (bilatéraux et multilatéraux), les ONG ou organisations confessionnelles
- de déterminer les dépenses de PF par catégories de dépenses.
- de déterminer qui sont les fournisseurs et d'analyser les dépenses de chaque fournisseur.

Le processus de suivi des ressources suit l'argent depuis son origine (sources) jusqu'aux fournisseurs de services, et quels sont les intrants utilisés dans les services. Le suivi des dépenses de PF prend en considération le flux des ressources financières et non financières de leur origine au point final de la prestation de services, parmi les différentes institutions impliquées. Le suivi est effectué à partir de sources de financement publiques, privées/ONGs ou étrangères et entre les différents fournisseurs de services. En résumé, le suivi des dépenses de PF aidera à répondre aux questions suivantes :

- Qui a payé pour la PF au Sénégal ?
- Qui a géré les fonds et jusqu'à quel niveau ?
- Qui a fourni les services de PF ?
- Quelles ont été les catégories de services de PF ?
- Quelles sont les inputs (Ressources Humaines, contraceptifs, gestion, IEC, formation, supervision, etc.) qui ont été utilisés ?

2. Présentation du Sénégal

2.1. Géographique

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest de l'Afrique occidentale avec une façade maritime de plus de 700 km sur l'océan atlantique. Sa pointe ouest est la plus occidentale de l'Afrique continentale. Il s'étend sur une superficie de 196 712 Km². Le Sénégal est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par la Mauritanie et le Mali et au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau. La République de Gambie constitue une enclave de 25 km de large et près de 300 km de profondeur à l'intérieur du territoire sénégalais.

Le Sénégal compte 14 régions administratives avec comme dernières. Les régions sont subdivisées en 45 départements. On dénombre 165 communes (assimilées au milieu urbain), 123 arrondissements et 383 communautés rurales.

2.2. Démographie

En 2016, la population du Sénégal est estimée à 14 799 859 habitants dont 50,1% de femmes. Elle est caractérisée par sa grande jeunesse avec un âge moyen de 19 ans et une médiane d'âge de 18 ans. L'âge au premier mariage est de 26 ans avec 57% de population mariée dont 35,2% en coupe polygame. Les femmes en âge de procréer représentent 24,2% de la population totale.

2.3. Economie

En 2011, le Sénégal a formulé le Document de Politique Economique et Social (DPES), validé pour servir de cadre de référence à l'action du gouvernement et des partenaires au développement sur la période 2011-2015. Les rapports de ce document mettent en exergue, entre autres, les

différents problèmes d'ordre économique auxquels le Sénégal est confronté. Les indicateurs sur la période 2005-2011 révèlent une stagnation relative de la pauvreté, expliquée en partie par un taux de croissance du PIB par tête d'environ de 0,5% en moyenne par an. Même si l'incidence de la pauvreté a légèrement baissé, elle a été accompagnée par une augmentation absolue du nombre de pauvres sur la période. La pauvreté est plus élevée en zone rurale que dans les centres urbains. Ces résultats mettent en évidence la fragilité de l'économie sénégalaise et sa capacité, dans le long terme, à améliorer de manière durable les conditions de vie des populations. En outre, en 2011, l'encours de la dette publique aussi bien intérieure qu'extérieure a augmenté de manière remarquable ces quatre dernières années, en dépit des annulations de dette enregistrées dans le cadre des initiatives PPTE.

L'encours total de la dette extérieure a atteint 39,7% du PIB, contre 26,0% en 2008. Cette situation doit être inversée rapidement afin d'inscrire le Sénégal dans la réduction de la pauvreté et l'accélération de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

2.4. Santé¹

La politique dans le secteur de la santé est dans la dynamique de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la réalisation des objectifs prioritaires du deuxième Plan National de Développement Sanitaire (PNDS-II, 2009-2018) avec notamment pour objectif la réduction de la mortalité maternelle et de la mortalité infanto juvénile, la maîtrise de la fécondité et l'accès accru aux services de base pour les plus démunis.

La part du budget de l'État allouée au secteur de la santé est en hausse régulière ces dernières années. La priorité accordée au secteur de la santé s'est traduite par une augmentation constante du budget du Ministère de la

¹ Source : GARP 2015

Santé qui représente aujourd'hui 10,4% du budget de fonctionnement de l'État.

Le système de santé est organisé selon une structure pyramidale à trois niveaux :

- Niveau Central qui est le niveau de conception des politiques, programmes et projets de santé
- Niveau intermédiaire constitué de 14 régions médicales assurant la coordination, la supervision, l'inspection, contrôlant les structures sanitaires publiques et privées de la région et organisant la collaboration technique entre toutes les structures régionales de santé et les assiste dans leur tâche d'administration, de gestion et de planification.
- Niveau périphérique comprenant le District Sanitaire (DS) qui est la zone opérationnelle la plus périphérique de la pyramide sanitaire et qui comprend au minimum un centre de santé et un réseau de postes de santé.

Le système national de santé repose à la fois sur un sous système de soins diversifié publique et privée. L'offre de soins épouse l'architecture de la pyramide sanitaire. Au sommet, l'hôpital constitue la référence, suivi du centre de santé au niveau intermédiaire et des postes de santé au niveau périphérique. Ce dispositif est complété par l'offre du secteur privé à tous les échelons de la pyramide sans qu'il existe, toutefois, une correspondance parfaite entre les plateaux techniques des deux systèmes à chaque niveau. Au niveau communautaire, le système est complété par les initiatives communautaires matérialisées sur le terrain, entre autres, par le développement des cases de santé. Il faut noter, en plus, la part non négligeable de la médecine traditionnelle dans le secteur de la santé.

Le Secteur public compte 76 districts sanitaires ; 97 centres de santé de niveau 1 ; 30 centres de santé de niveau 2 ; 1 611 postes de santé, 1 722 Cases de santé ; 10 Etablissements Publics de santé (EPS 1), 14 EPS 2 ; 8 EPS 3 ; 2 Hôpitaux militaires.

Le Secteur Privé compte 4 Hôpitaux, 45 cliniques, 1 013 officines de pharmacie, 6 grossistes répartiteurs, 160 cabinets médicaux, 185 postes de santé et dispensaires confessionnels, 570 Cabinets paramédicaux 30 structures d'entreprise ainsi que 1 000 Tradipraticiens enregistrés.

La part du budget de l'État allouée au secteur de la santé est en hausse régulière ces dernières années. La priorité accordée au secteur de la santé s'est traduite par une augmentation constante du budget du Ministère de la Santé qui est passé de 36 milliards de Francs CFA en 1998, à 90,5 en 2008, 105,9 en 2011, à 110,5 milliards en 2012, à 123,7 milliards en 2013, à 127,9 milliards en 2014, à 150,1 milliards en 2015 et 163,5 milliards en 2016 soit plus de cinq le budget de 1998.

Le budget de la santé représente 10,0% des dépenses en capital, 6,1% des dépenses salariales. Ce budget représente 10,4 % du budget de fonctionnement de l'État (A mettre à jour).

2.5. Aperçu de la Planification familiale au Sénégal

Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé en Février 2011, lors de la Conférence régionale sur la Population, le Développement et la Planification Familiale qui s'était tenue dans la capitale du Burkina Faso. Ce partenariat entre les 9 pays d'Afrique de l'Ouest Francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) et les bailleurs de fonds, reconnaît la nécessité d'investir dans la Planification Familiale. Il mise sur une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs

soutiens aux pays et également sur une collaboration et une coopération aux niveaux nationaux et régional afin de faciliter la réplique des bonnes pratiques et de remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

Ces pays se sont engagés depuis, à adopter la démarche de l'élaboration de plans stratégiques de Planification familiale.

A son lancement, l'objectif principal du Partenariat, placé sous l'"Urgence d'Agir", était d'atteindre en 2015 au moins 1 million d'utilisatrices additionnelles de méthodes de contraception moderne dans les neuf pays concernés. Pour cela, les pays y compris le Sénégal se sont dotés chacun d'un plan d'action budgétisé soutenu par un groupe de partenaires clés. Les premiers plans opérationnels élaborés devaient permettre d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.

Concernant le Sénégal, la démarche procède d'une approche programme ou sectorielle permettant de réaffirmer les priorités du pays en matière de Planification Familiale. Le MSAS a ainsi mis en œuvre un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018 dont l'un des quatre objectifs fondamentaux est de réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles. Par ailleurs, le Pays a également développé une Feuille de Route multisectorielle 2006-2015 pour accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle, néonatale et infantile dans laquelle la planification familiale (PF) occupe une place prépondérante. Et, eu égard aux engagements pour les objectifs du Millénaire et du Partenariat de Ouagadougou, le Pays s'est doté de son premier plan d'action national en planification familiale budgétisé, pour la période 2012 à 2015, avec un objectif ambitieux qui est de passer d'un TPC de 12 % à 27 % (pour les femmes en union) en 2015 et 45 % en 2020 et la part contributive de chaque région a été déterminée.

Ce plan a connu un fort Engagement lors du Sommet international de la PF du 11 juillet 2012 à Londres où l'Etat a décidé solennellement d'augmenter la ligne budgétaire pour l'achat de contraceptifs d'au moins 200% et à doubler le budget pour la gestion du programme et plan d'action entre autres. L'Etat a aussi entériné la création d'une Direction en charge de la santé de la reproduction et de la survie de l'enfant et d'une division en charge de la PF. Parallèlement, lors du Forum de lancement du plan d'action au Sénégal, les partenaires se sont engagés à financer les activités du plan après une participation active dans son élaboration. Ce plan d'action budgétisé à hauteur de 16 318 285 320 FCFA a porté sur les six domaines d'intervention qui devraient contribuer à faire passer, le taux de mortalité maternelle de 392 (EDS 2010-2011) à 234 pour 100 000 naissances vivantes et le taux de mortalité infanto-juvénile de 72 à 36 pour 1.000 enfants de moins de 5 ans. Concernant toujours le Plan d'Action National de la PF écoulee, son financement réel s'élève à hauteur de 28 373 673 695 FCFA (CSNPF, 2016-2020) contre une prévision de 16 318 285 320 FCFA, soit un apport additionnel de ressources d'environ 12 055 388 375 FCFA. L'USAID, la Fondation BM GATES Fondation et l'UNFPA ont été les principaux partenaires financiers de plan. Il convient de signaler à travers l'analyse succincte du financement du PANPF un certain nombre de disparités. D'une part, on note que le plan PF 2012-2015 a mis un accent particulier sur l'offre public et la disponibilité des produits (73,6% des ressources mobilisées) contre un total de 3,1% de ressources dédiées à l'offre privée et à l'offre communautaire.

D'autre part, on note que les différents domaines stratégiques n'ont pas bénéficié des mêmes niveaux de couverture. En effet, la disponibilité des produits, l'offre communautaire, l'offre privée et le suivi-évaluation ont bénéficié d'une couverture respective de 97,9%, 100%, 207,5% et 109,7%. Par contre le financement des activités de communication (77,2%), de plaidoyer (71,1%) et l'offre public (79,1%) n'a pas réussi à mobiliser 80% des ressources

nécessaires pour financer les activités malgré les efforts consistants qui ont été déployés spécialement dans l'offre public.

L'opérationnalisation du plan d'action national PF 2012-2015 a permis de passer son Taux de Prévalence Contraceptive (TPC) de 12% à 21,2% en 2015. Malgré cet effort considérable, des défis persistaient en termes de besoins non satisfaits toujours importants de l'ordre de 25,2% avec des contraintes majeures dans la réalisation dont le financement.

En 2016, le Partenariat de Ouagadougou est entré dans sa "phase d'accélération" qui prévoit d'atteindre 2,2 million d'utilisatrices additionnelles d'ici 2020 dont 217 000 pour le Sénégal. Ainsi, au terme du PANPF, dans le souci de la consolidation des acquis et afin de répondre à l'engagement des états en perspective du « FP 2020 », le Sénégal s'est doté d'un cadre stratégique 2016-2020, avec un objectif ambitieux d'augmenter son TPC pour les femmes en union à 45 % en 2020.

La Vision du plan est « Un Sénégal émergent qui passe par la capture du dividende démographique à travers un ambitieux programme de planification familiale ».

Le budget global de ce cadre stratégique s'élève à 42 031 612 472 F CFA équivalent à 76 421 114 \$ sur les 5 ans de mise en œuvre. Ce montant permet un investissement annuel de 13 \$ par femme et par an pour atteindre un TPC de 45% correspondant à 1 168 322 FAR active en 2020. Ce budget est réparti sur les 5 années de mise en œuvre avec un maximum d'investissement en année 2 pour un montant de 12 663 094 867 F CFA soit 30% du budget global. L'an 1, qui ne dure que 2 trimestres, devrait prendre 9% du budget et les trois dernières années se répartissent respectivement, 19%, 22% et 20% du budget total. Les tableaux 1 et 2 résument respectivement la prévision budgétaire par domaine d'action prioritaire et par catégorie de coût.

Tableau 1 : Répartition du budget par domaine d'action prioritaire

Domaine d'action prioritaire	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL	%
Ressources humaines	108 000 000	336 000 000	336 000 000	352 800 000	352 800 000	1 485 600 000	3,53%
Assistance technique - Consultant	107 500 000	62 180 000	48 670 000	42 283 500	42 283 500	302 917 000	0,72%
PSM. Produits et équipements médicaux	1 092 379 381	2 707 918 848	2 400 539 082	2 557 883 790	2 686 382 527	11 445 103 628	27,23%
PSM. Coûts de gestion des achats et des stocks (GAS)	37 500 000	62 500 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	175 000 000	0,42%
Infrastructure et autres équipements	1 009 900 000	3 787 413 000	625 500 000	1 902 708 650	802 500 000	8 128 021 650	19,34%
Matériel de communication	190 197 790	1 231 006 719	769 036 300	821 208 465	734 471 115	3 745 920 389	8,91%
Coût / activités de formation	659 468 700	958 368 700	846 838 200	975 647 610	885 872 610	4 326 195 820	10,29%
Coût / activités de Plaidoyer	12 451 500	580 615 500	519 760 500	544 877 025	545 748 525	2 203 453 050	5,24%
Suivi et évaluation (S&E)	317 878 200	1 676 460 600	1 665 878 000	1 421 382 480	1 498 252 980	6 579 852 260	15,65%
Planification et administration	307 809 300	1 260 631 500	719 844 500	665 318 325	685 945 050	3 639 548 675	8,66%
Total	3 843 084 871	12 663 094 867	7 957 066 582	9 309 109 845	8 259 256 307	42 031 612 472	100,00%
	9%	30%	19%	22%	20%	100%	

Tableau 2 : Répartition du budget par catégorie de coût

Résumé du budget par catégorie de coût	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL	%
Plan de communication national	208 057 790	1 276 993 719	807 036 300	861 108 465	774 371 115	3 927 567 389	9,34%
Plan de Plaidoyer	13 046 500	274 005 500	212 555 500	222 936 525	223 808 025	946 352 050	2,25%
Elargissement Offre Public	576 493 400	1 535 818 880	543 268 400	1 146 252 324	558 304 320	4 360 137 324	10,37%
Elargissement Offre Prive	409 518 200	1 303 608 400	726 448 400	1 435 495 820	908 495 820	4 783 566 640	11,38%
Offre communautaire	441 256 000	3 289 023 800	1 353 391 200	1 470 300 510	1 421 060 760	7 975 032 270	18,97%
Disponibilité des produits	1 835 948 481	3 533 045 568	2 854 949 782	2 963 285 476	3 115 553 042	14 302 782 349	34,03%
Recherche - Suivi-Evaluation	244 878 000	1 314 039 000	1 314 039 000	1 098 037 500	1 174 908 000	5 145 901 500	12,24%
Coordination	113 886 500	136 560 000	145 378 000	111 693 225	82 755 225	590 272 950	1,40%
TOTAL	3 843 084 871	12 663 094 867	7 957 066 582	9 309 109 845	8 259 256 307	42 031 612 472	100%
	9%	30%	19%	22%	20%	100%	

3. Méthodologie d'évaluation des Ressources et Dépenses de Planification Familiale- REDE-PF

Pour suivre les dépenses de santé en PF, Track20 a proposé d'appliquer la méthode d'estimation des ressources et dépenses de planification familiale (REDE-PF), adaptée de la méthodologie des Ressources et Dépenses du sida (REDES) utilisée par l'ONUSIDA et autres institutions pour suivre les ressources pour la riposte au VIH. En adoptant la méthodologie de REDES, le REDE-PF est basé sur des méthodes standardisées, des définitions et des règles comptables du Système de comptabilité nationale (SCN) et des Comptes nationaux de la santé (CNS), universellement disponibles et internationalement reconnus.

3.1. Planification, cartographie des acteurs et renforcement des capacités

Une rencontre de sensibilisation a été organisée, au niveau de la direction de la PF du MSAS, regroupant le personnel de la direction, les partenaires de mise en œuvre de mise (public et société civile), les partenaires techniques et financiers. A l'issue de cette rencontre une cartographie des partenaires clés impliqués (sources de financement, agents, prestataires) a été dressée.

Une équipe de 5 enquêteurs, recrutés parmi les enquêteurs de l'Agence Nationale de la Statistique et la Démographie, avec une bonne expérience dans la collecte de données, ont bénéficié d'un renforcement de capacité sur la méthodologie REDE-PF, la définition des domaines de couverture, des catégories de dépense, les outils de collecte, etc. Une répartition des partenaires par enquêteur a été effectué.

3.2. Échantillonnage, collecte de données et contrôle de qualité

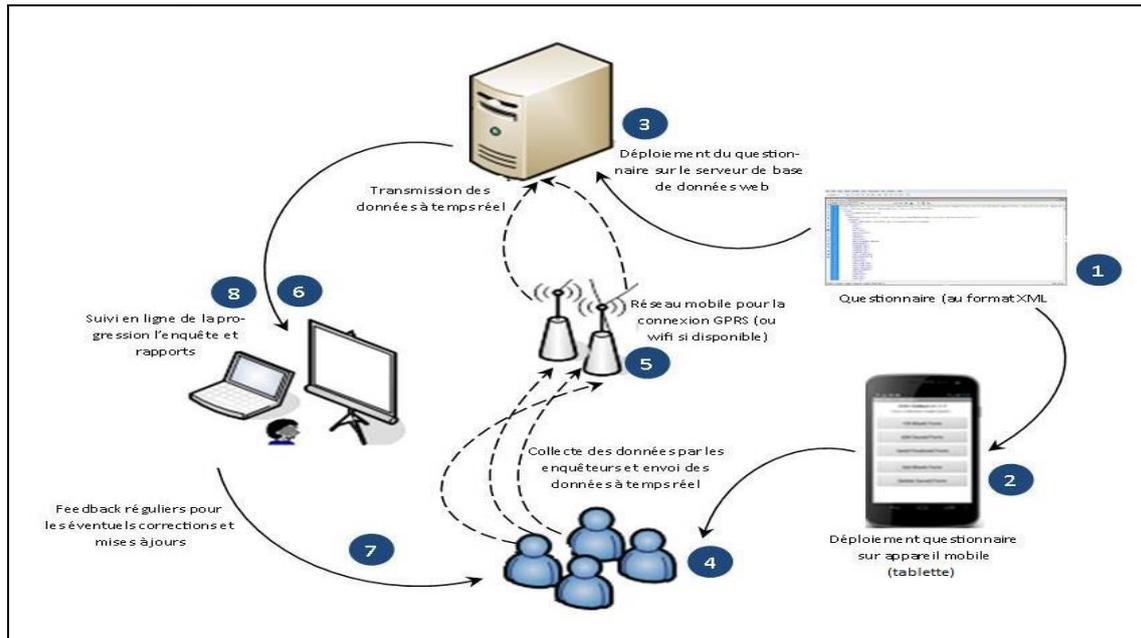
L'étude s'est voulue la plus exhaustive possible en captant les données financières de l'ensemble des partenaires financiers y compris le gouvernement et les collectivités locales. Ainsi tous les partenaires au niveau central ont été inclus. Au niveau décentralisé, le choix a porté sur un échantillon de 6 régions sur les quatorze : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda et Matam.

La collecte des données a été faite du 19 février au 6 avril 2017 sur des tablettes louées à cet effet. Il n'y avait pas donc de saisie, sauf dans le cas où des questionnaires en papier ont été utilisés pour faire face aux contraintes de temps de PTF. Ces questionnaires en papier ont été ensuite enregistrés, vérifiés et les questions non pré-codées ont été codées avant la saisie des données : cette vérification et codification ont été effectuées par l'enquêteur en charge de collecter les informations de la structure.

La remontée des données saisies à travers les tablettes a été faite via Internet vers un serveur mis en place à cet effet. La technologie que nous avons utilisée pour la collecte des données mobiles, s'appelle ODK COLLECT. C'est une suite d'outils permettant de collecter des données à l'aide d'appareils mobiles de type Smartphone et/ou tablette (tournant sous Android) et de soumettre ces mêmes données sur un serveur en ligne.

La remontée sera coordonnée par les enquêteurs en lien avec l'équipe de la mission notamment le statisticien. La remontée à temps réel des données a permis de traiter les données envoyées à temps réel et de faire un feedback immédiat aux équipes de terrain chaque fois que l'équipe technique a eu à noter des erreurs sur les données remontées afin de permettre une correction immédiate et effective de l'information sur le terrain.

Schéma technique de remontée des données



Le traitement des données s'est fait sur le terrain. Les données collectées sont vérifiées, nettoyées et validées avant d'être saisies. La vérification de la saisie s'est faite au fur et à mesure de la saisie par l'administrateur de la base de données et une rencontre hebdomadaire était tenue pour évaluer le niveau d'avancement, les difficultés rencontrées et le contrôle de la qualité de la saisie.

Pendant le traitement des données, les transactions sont tracées en vérifiant les données collectées auprès de plusieurs sources, agents et fournisseurs. Ce processus doit soigneusement et méthodiquement éliminer tout double comptage potentiel des ressources.

3.3. Traitement et analyse des données, validation et rédaction de rapports

Les données une fois collectées ont été vérifiées par les experts nationaux. Le travail a consisté à faire un apurement des fiches de collecte en s'assurant de la cohérence des informations collectées.

Les résultats concernant le niveau de financement et de dépenses en Planification Familiale, combinés avec l'information démographique, socio-économique et épidémiologique du pays, permettent de présenter des indicateurs de distribution de la dépense.

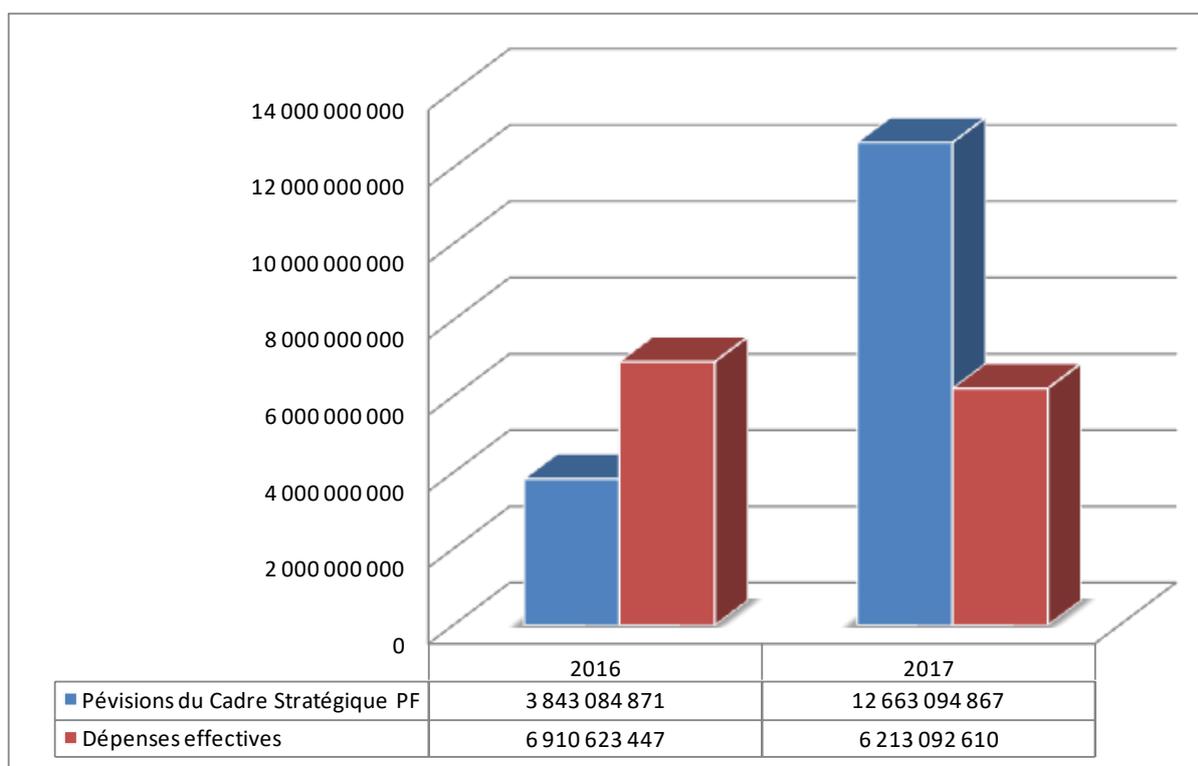
Une validation des résultats et une restitution ayant connu la participation de bailleurs de fonds, la DSME et des acteurs de la société civile ont été organisées. Les commentaires et suggestions ont été pris en compte pour la production du rapport final.

4. Résultats de l'analyse des dépenses de planification familiale

4.1. Dépenses totales de PF en 2016 et 2017

Les dépenses totales de Planification Familiale au Sénégal ont été de 6,91 milliards de FCFA en 2016 et 6,21 milliards de FCFA en 2017. On note ainsi une baisse non négligeable des dépenses de PF durant ces deux années de l'ordre de 697,53 millions de FCFA.

Figure 1 : Evolution des dépenses totales de PF de 2016 à 2017



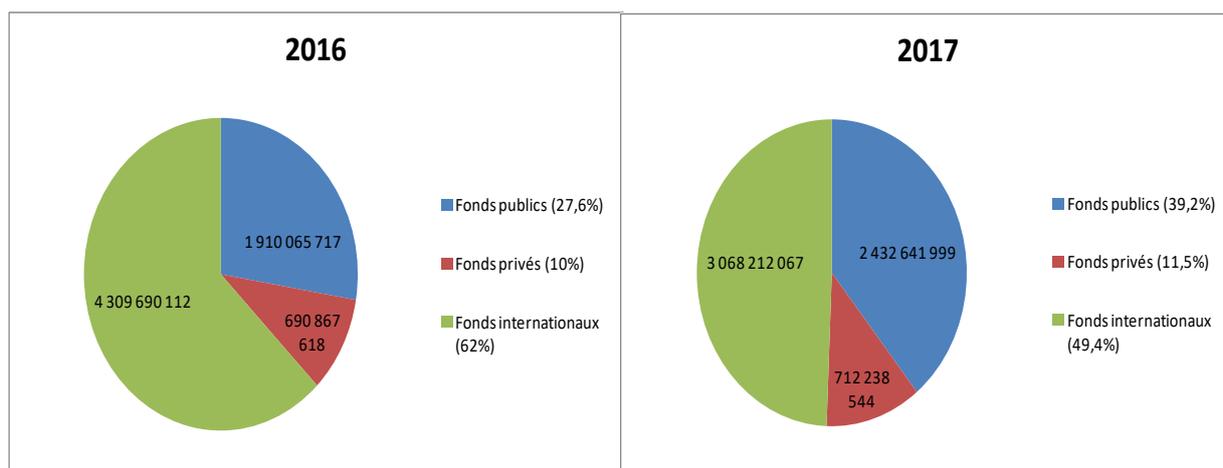
On note ainsi un excédent de financement en 2016 par rapport aux prévisions du Cadre Stratégique National de Planification Familiale, car le budget de l'année 2016 ne couvrant que les six derniers. Par contre en 2017, on note gap de financement d'environ 50% des ressources nécessaires. Ceci interpelle pour un effort plus accru de mobilisation des ressources en 2018 pour pouvoir atteindre les objectifs du Cadre.

4.2. Dépenses totales de PF par sources de financement

On distingue trois catégories de sources de financement de la Planification Familiale au Sénégal. Il s'agit du financement par les fonds publics, celui des fonds privés et le financement extérieur.

Les dépenses publiques, c'est à dire celles du Gouvernement ont été estimées à 1,91 milliards de FCFA en 2016, soit 27,6% des dépenses totales, contre 2,43 milliards de FCFA en 2017, soit 39,2% des dépenses totales. On note ainsi une évolution importante de plus de 1 milliard de FCFA de la contribution de l'Etat dans le financement des activités de PF au Sénégal.

Figure 2: Evolution en pourcentage des dépenses de PF par catégorie de source de financement



En revanche, la contribution des partenaires internationaux connaît une baisse entre 2016 et 2017, passant de 4,3 milliards de FCFA en 2016, soit 62% des dépenses totales, à 3,1 milliards de FCFA en 2017, soit 49,4% des dépenses totales.

Tableau 3 : Détail des sources de financement de la PF en 2016

Sources	Total	%
Fonds Publics	1 910 065 717	27,64%
Etat du Sénégal	1 910 065 717	27,64%
Fonds privés	690 867 618	10,00%
MENAGES	645 867 618	9,35%
FONDATION BOA	45 000 000	0,65%
Fonds internationaux	4 309 690 112	62,36%
Bilatéraux	1 634 861 494	23,66%
AFD	495 982 750	7,18%
DFID/LONDON	11 446 904	0,17%
ETAT ESPAGNOL	30 743 500	0,44%
USAID	1 096 688 340	15,87%
Multilatéraux	1 390 728 787	20,12%
UNFPA	1 390 728 787	20,12%
Organismes et fondations internationales	1 284 099 831	18,58%
AFP	51 790 944	0,75%
BMGF/CCF	325 596 750	4,71%
CHARITABLE FONDATION CARTIER	131 191 400	1,90%
CROIX ROUGE	2 880 000	0,04%
FONDATION BLOOMBERG	30 000 000	0,43%
FONDATION DIANE POWELL	468 000 000	6,77%
HEWLETT	119 148 980	1,72%
IPPF	47 351 307	0,69%
LONDON SCHOOL	87 252 000	1,26%
MICRONITIENT INITIATIVE (MI)	4 912 655	0,07%
WHEPSA	1 230 000	0,02%
WORLD VISION	14 745 795	0,21%
Total	6 910 623 447	100,00%

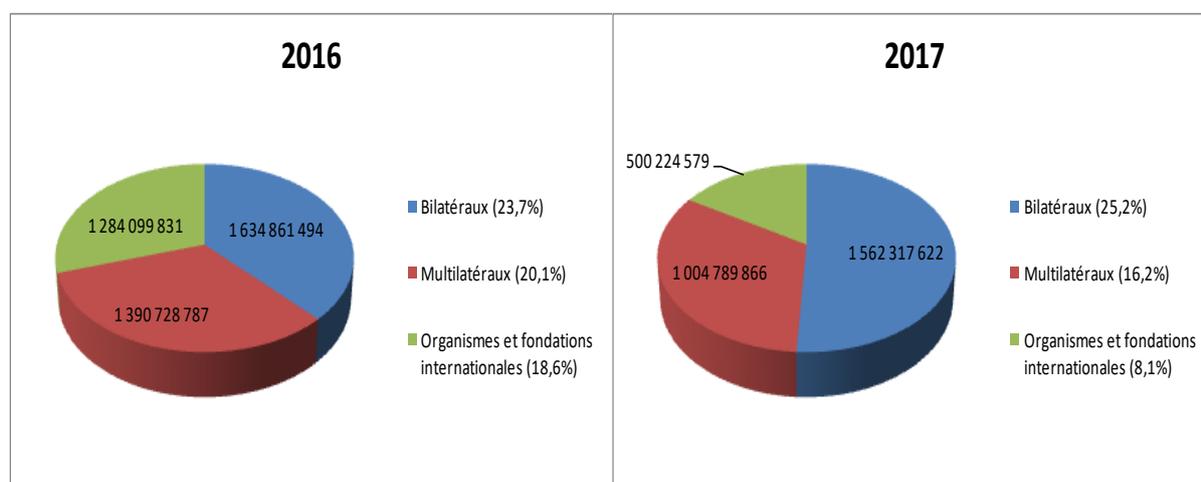
On note également une évolution des dépenses privées, notamment les dépenses de ménages, entre 2016 et 2017, passant de 0,69 milliards de FCFA en 2016, soit 10% des dépenses totales, à 0,71 milliards de FCFA en 2017, soit 11,5% des dépenses totales.

Tableau 4 : Détail des sources de financement en 2017

Sources	Total	%
Fonds Publics	2 432 641 999	39,15%
Etat du Sénégal	2 432 641 999	39,15%
Fonds privés	712 238 544	11,46%
MENAGES	667 238 544	10,74%
FONDATION BOA	45 000 000	0,72%
Fonds internationaux	3 068 212 067	49,38%
Bilatéraux	1 562 317 622	25,15%
AFD	638 896 824	10,28%
ETAT ESPAGNOL	375 000	0,01%
USAID	923 045 798	14,86%
Multilatéraux	1 004 789 866	16,17%
OMS	13 869 800	0,22%
UNFPA	990 920 066	15,95%
Organismes et fondations internationales	500 224 579	8,05%
AFP	56 931 930	0,92%
CHARITABLE FONDATION CARTER	131 191 400	2,11%
CROIX ROUGE	1 400 000	0,02%
DCI MONACO	65 000 000	1,05%
FONDATION BLOOMBERG	31 107 164	0,50%
FONDATION DIANE POWELL	10 180 919	0,16%
HEWLETT	89 683 634	1,44%
IAMAMEH	1 480 000	0,02%
IPPF	47 351 307	0,76%
LONDON SCHOOL	62 555 500	1,01%
MICRONITRUTIENT INITIATIVE	3 342 725	0,05%
Privé international	880 000	0,01%
LABORATOIRE MERC	880 000	0,01%
Total	6 213 092 610	100,00%

Les fonds internationaux comprennent la contribution directe des bilatéraux, les fonds provenant des multilatéraux et les fonds en provenance des organisations et fondations internationales. Le graphique ci-après montre l'évolution des financements extérieurs de la PF au Sénégal en 2016 et 2017 par catégorie de source de financement extérieure.

Figure 3 : Décomposition des dépenses sur financement extérieur de la PF en 2016 et 2017 en pourcentage des dépenses totales



Comme, le montre la figure ci-dessus, les financements extérieurs de la PF au Sénégal sont principalement assurés par les partenaires bilatéraux avec 23,7% des dépenses totales en 2016 et 25,2% en 2017, soit respectivement 1,63 milliards de FCFA et 1,56 milliards de FCFA. En terme de volume et de proportion de financement de la PF, les partenaires bilatéraux sont suivis par les organismes multilatéraux, avec 20,1% en 2016 et 16,2% en 2017, soit respectivement 1,39 milliards de FCFA et 1 milliard de FCFA.

4.3. Dépenses de PF par agent en fonction de la source de financement

En rappel, les agents de financement sont les entités chargées de réunir les fonds nécessaires au financement des programmes liés à la prestation de services PF, également responsables des décisions programmatiques.

Comme l'illustrent la figure et le tableau ci-après, en 2016, la gestion des fonds a été assurée à hauteur de 48,2% par les agents du secteur public (3,33 milliards de FCFA), 21,6% par les ONGs internationale (1,49 milliards de FCFA), 20,9% par les ONGs nationales (1,44 milliards de FCFA).

Figure 4: Répartition en proportion des agents de financement de la dépense PF en 2016 et 2017

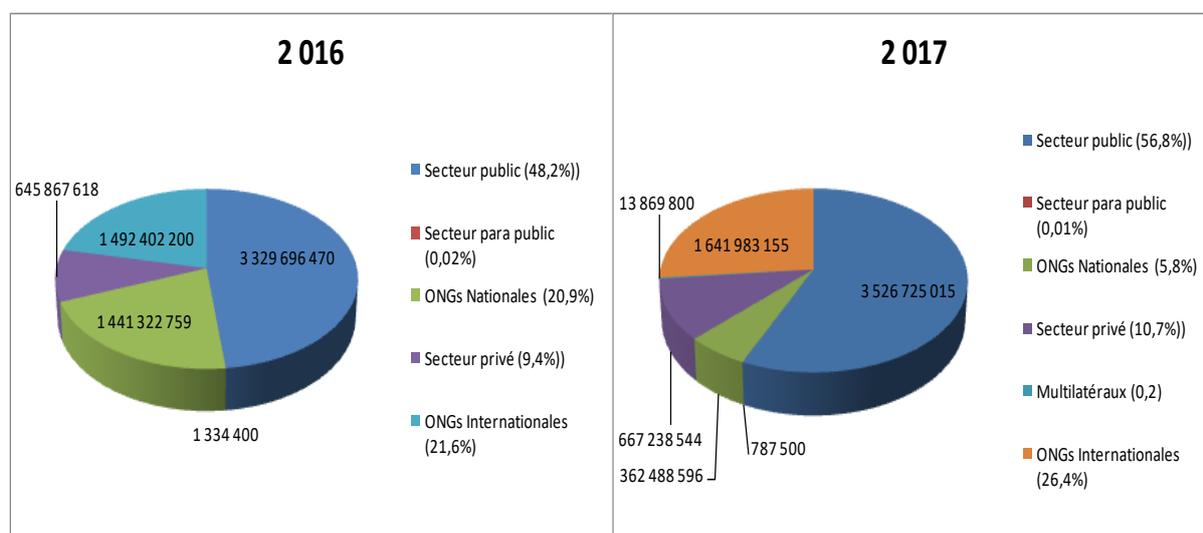


Tableau 5 : Sources de financement/Agent de financement en 2016

Sources/Agents	Secteur public (Etat central)	Secteur para public (Sécurité sociale)	ONGs Nationales	Secteur privé (Ménages)	ONGs Internationales	Total	%
Fonds Publics	1 908 731 317	1 334 400	0	0	0	1 910 065 717	27,64%
Etat du Sénégal	1 908 731 317	1 334 400	0	0	0	1 910 065 717	27,64%
Fonds privés	0	0	45 000 000	645 867 618	0	690 867 618	10,00%
MENAGES	0	0	0	645 867 618	0	645 867 618	9,35%
FONDATION BOA	0	0	45 000 000	0	0	45 000 000	0,65%
Fonds internationaux	1 420 965 153	0	1 396 322 759	0	1 492 402 200	4 309 690 112	62,36%
Bilatéraux	82 321 967	0	794 383 057	0	758 156 470	1 634 861 494	23,66%
AFD	26 620 968	0	0	0	469 361 782	495 982 750	7,18%
DFID/LONDON	0	0	0	0	11 446 904	11 446 904	0,17%
ETAT ESPAGNOL	0	0	0	0	30 743 500	30 743 500	0,44%
USAID	55 700 999	0	794 383 057	0	246 604 284	1 096 688 340	15,87%
Multilatéraux	1 250 995 436	0	36 588 395	0	103 144 956	1 390 728 787	20,12%
UNFPA	1 250 995 436	0	36 588 395	0	103 144 956	1 390 728 787	20,12%
Organismes et fondations internationales	87 647 750	0	565 351 307	0	631 100 774	1 284 099 831	18,58%
AFP	0	0	0	0	51 790 944	51 790 944	0,75%
BMGF/CCF	395 750	0	0	0	325 201 000	325 596 750	4,71%
CHARITABLE FONDATION CARTIER	0	0	0	0	131 191 400	131 191 400	1,90%

CROIX ROUGE	0	0	0	0	2 880 000	2 880 000	0,04%
FONDATION BLOOMBERG	0	0	0	0	30 000 000	30 000 000	0,43%
FONDATION DIANE POWELL	0	0	468 000 000	0	0	468 000 000	6,77%
HEWLETT	0	0	50 000 000	0	69 148 980	119 148 980	1,72%
IPPF	0	0	47 351 307	0	0	47 351 307	0,69%
LONDON SCHOOL	87 252 000	0	0	0	0	87 252 000	1,26%
MICRONITIEN INITIATIVE (MI)	0	0	0	0	4 912 655	4 912 655	0,07%
WHEPSA	0	0	0	0	1 230 000	1 230 000	0,02%
WORLD VISION	0	0	0	0	14 745 795	14 745 795	0,21%
Total	3 329 696 470	1 334 400	1 441 322 759	645 867 618	1 492 402 200	6 910 623 447	100,00%
%	48,18%	0,02%	20,86%	9,35%	21,60%	100,00%	

Les mêmes tendances en matière de gestion des fonds par les agents de financement sont observées en 2017, avec la plus grande partie qui a été gérée par le secteur public, soit 56,8% (3,53 milliards de FCFA), 26,4% par les ONGs internationales (1,64 milliards de FCFA et 10,7% par le secteur privé (0,67 milliards de FCFA).

Tableau 6 : Sources de financement/Agent de financement en 2017

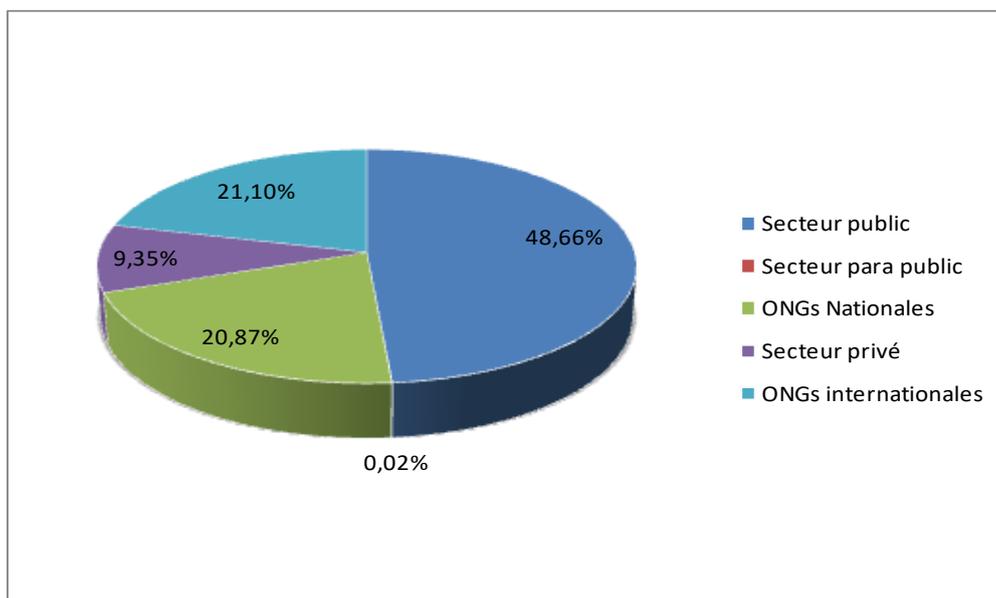
Sources/Agents	Secteur public	Secteur para public	ONGs Nationales	Secteur privé	Multilatéraux	ONGs Internationales	Total	%
Fonds Publics	2 431 854 499	787 500	0	0	0	0	2 432 641 999	39,15%
Etat du Sénégal	2 431 854 499	787 500	0	0	0	0	2 432 641 999	39,15%
Fonds privés	0	0	45 000 000	667 238 544	0	0	712 238 544	11,46%
MENAGES	0	0	0	667 238 544	0	0	667 238 544	10,74%
FONDATION BOA	0	0	45 000 000	0	0	0	45 000 000	0,72%
Fonds internationaux	1 094 870 516	0	317 488 596	0	13 869 800	1 641 983 155	3 068 212 067	49,38%
Bilatéraux	130 147 646	0	182 383 057	0	0	1 249 786 919	1 562 317 622	25,15%
AFD	82 767 178	0	0	0	0	556 129 646	638 896 824	10,28%
ETAT ESPAGNOL	0	0	0	0	0	375 000	375 000	0,01%
USAID	47 380 468	0	182 383 057	0	0	693 282 273	923 045 798	14,86%
Multilatéraux	901 287 370	0	6 373 513	0	13 869 800	83 259 183	1 004 789 866	16,17%
OMS	0	0	0	0	13 869 800	0	13 869 800	0,22%
UNFPA	901 287 370	0	6 373 513	0	0	83 259 183	990 920 066	15,95%
Organismes et fondations internationales	62 555 500	0	128 732 026	0	0	308 937 053	500 224 579	8,05%
AFP	0	0	0	0	0	56 931 930	56 931 930	0,92%

CHARITABLE FONDATION CARTER	0	0	0	0	0	131 191 400	131 191 400	2,11%
CROIX ROUGE	0	0	0	0	0	1 400 000	1 400 000	0,02%
DCI MONACO	0	0	0	0	0	65 000 000	65 000 000	1,05%
FONDATION BLOOMBERG	0	0	0	0	0	31 107 164	31 107 164	0,50%
FONDATION DIANE POWELL	0	0	10 180 919	0	0	0	10 180 919	0,16%
HEWLETT	0	0	71 199 800	0	0	18 483 834	89 683 634	1,44%
IAMAMEH	0	0	0	0	0	1 480 000	1 480 000	0,02%
IPPF	0	0	47 351 307	0	0	0	47 351 307	0,76%
LONDON SCHOOL	62 555 500	0	0	0	0	0	62 555 500	1,01%
MICRONITRUIENT INITIATIVE	0	0	0	0	0	3 342 725	3 342 725	0,05%
Privé international	880 000	0	0	0	0	0	880 000	0,01%
LABORATOIRE MERC	880 000	0	0	0	0	0	880 000	0,01%
Total	3 526 725 015	787 500	362 488 596	667 238 544	13 869 800	1 641 983 155	6 213 092 610	100,00%
%	56,76%	0,01%	5,83%	10,74%	0,22%	26,43%	100,00%	

4.4. Dépenses de PF par prestataires

Les prestataires sont les organismes du secteur publics, ONGs nationales, secteurs privé et ONGs internationales qui réalisent les activités de planification familiale grâce aux ressources financières et/ou matérielle transférées par les agents de financement.

Figure 5: Dépenses de PF par prestataire en pourcentage des dépenses totales en 2016



En 2016, la prestation de services de PF a été réalisée à hauteur de 48,66% par les organismes du secteur public, soit 3,36 milliards de FCFA, 21,10% par les ONGs internationales, soit 1,46 milliards de FCFA, 20,87% par les ONGs nationales, soit 1,44 milliards de FCFA et 9,35% par le secteur privé, notamment en rapport avec les dépenses des ménages, soit 0,65 milliards de FCFA.

Tableau 7: Dépenses de PF en fonction des prestataires en 2016

Prestataire	Dépenses 2016	%
Secteur public	3 362 438 372	48,66%
Région médicale de Kolda	33 282 633	0,48%
Région médiacal de Fatick	6 111 502	0,09%
PNA	300 000 000	4,34%
PMI MEDINA	19 949 753	0,29%
ISED	87 252 000	1,26%
GENDARMERIE NATIONALE	628 260	0,01%
CENTRE ADO	7 723 600	0,11%
DSME	2 907 490 624	42,07%
Secteur para public	1 334 400	0,02%
CSS	1 334 400	0,02%
ONGs Nationales	1 442 521 150	20,87%

ADEMAS	1 307 383 057	18,92%
ASBEF	83 347 149	1,21%
Réseau Siggil Jigeeen	51 790 944	0,75%
Secteur privé	645 867 618	9,35%
PHARMACIES PRIVES	645 867 618	9,35%
ONGs internationales	1 458 461 907	21,10%
ABT	11 580 000	0,17%
PATH	308 191 000	4,46%
ANSF	592 553	0,01%
AMREF	394 080 564	5,70%
FHI360	50 137 500	0,73%
CHILDFUND	2 585 000	0,04%
INTRAHEALTH	33 521 653	0,49%
CROIX ROUGE	2 880 000	0,04%
CRSD	50 000 000	0,72%
CEFOREP	61 368 111	0,89%
ENDA SANTE	91 333 053	1,32%
MEDICOS DEL MUNDO	30 743 500	0,44%
PASME	206 472 618	2,99%
Population Council	120 450 422	1,74%
WORLD VISION	29 475 933	0,43%
CEDEPS	1 905 000	0,03%
PP GLOBAL	30 000 000	0,43%
AFRICARE	33 145 000	0,48%
Total	6 910 623 447	100,00%

Le rôle des organismes du secteur public s'est accru en 2017 dans l'offre de prestation de services PF avec 57,58% des dépenses totales, soit 3,58 milliards de FCFA, 25% de prestation pour les ONGs internationales, soit 1,55 milliards de FCFA.

Figure 6: Dépenses de PF par prestataire, en pourcentage des dépenses totales en 2017

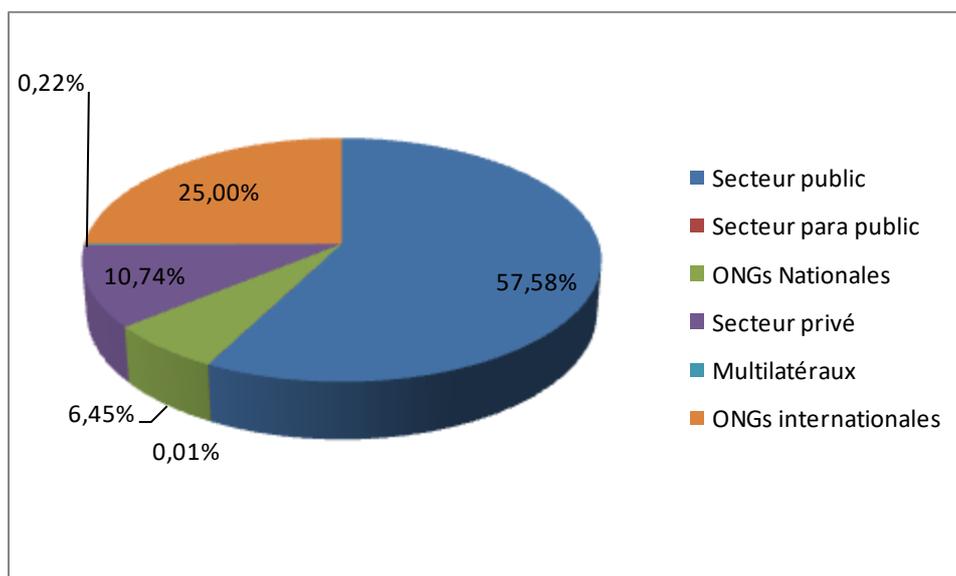


Tableau 8: Dépenses de PF en fonction des prestataires en 2017

Prestataires	2 017	%
Secteur public	3 577 243 352	57,58%
DIRECTION DE LA JEUNESSE	9 075 000	0,15%
ISED	62 555 500	1,01%
DSME	3 411 489 546	54,91%
DISTRICT DE RUFISQUE	10 295 148	0,17%
DISTRICT DE GUEDIAWAYE	10 836 000	0,17%
DISTRICT DE PIKINE	8 148 425	0,13%
GENDARMERIE NATIONALE	412 148	0,01%
PMI MEDINA	6 487 495	0,10%
Région médicale de Diourbel	34 979 752	0,56%
Région médicale de Fatick	4 770 000	0,08%
Région médicale de Kolda	12 372 635	0,20%
Région médicale de Matam	3 121 703	0,05%
CENTRE ADO	2 700 000	0,04%
Secteur para public	787 500	0,01%
CSS	787 500	0,01%
ONGs Nationales	400 908 046	6,45%
ADEMAS	235 338 026	3,79%
ASBEF	47 351 307	0,76%
CADRE RELIGIEUX	75 500 000	1,22%
NEEMA	11 611 549	0,19%
Réseau Siggil Jigeeen	31 107 164	0,50%
Secteur privé	667 238 544	10,74%
PHARMACIES PRIVES	667 238 544	10,74%

Multilatéraux	13 869 800	0,22%
OMS	13 869 800	0,22%
ONGs internationales	1 553 045 368	25,00%
ABT	259 480 000	4,18%
AFP	56 931 930	0,92%
PASME/AFD	155 027 582	2,50%
AMREF	597 293 464	9,61%
CHEMONICS	68 068 000	1,10%
CHILDFUND	16 478 180	0,27%
POP COUNCIL	68 445 409	1,10%
ENDA SANTE	77 469 183	1,25%
TCI	63 698 000	1,03%
ACDEV	1 480 000	0,02%
ANSF	873 513	0,01%
CEFOREP	169 086 393	2,72%
CROIX ROUGE	1 400 000	0,02%
WORLD VISION	16 713 714	0,27%
CEDEPS	600 000	0,01%
Total	6 213 092 610	100,00%

4.5. Dépenses par catégorie de dépense de Planification Familiale

Les catégories de dépenses de Planification Familiale regroupent l'ensemble des intervention réalisées dans un pays dans le cadre de la PF. En 2016 et 2017, au total quinze intervention de PF ont été réalisées au Sénégal et résumées dans le tableau ci-après:

Tableau 9: Dépenses de PF en fonction des catégories de dépenses PF en 2016 et 2017

Catégories de dépenses PF	Dépenses 2016	%	Dépenses 2017	%
CDPF 1.1 : Des conseils sur les méthodes de contraception et tout autre conseil lié à la PF	1 020 002 412	14,76%	840 855 473	13,53%
CDPF 1.2 : Consultation, diagnostic, suivi des conditions de santé, toute évaluation clinique de la PF.	874 382 515	12,65%	1 020 052 090	16,42%
CDPF 1.3 : Traitement de tout besoin médical de la PF (tel que la gestion des effets secondaires de la contraception)	93 504 359	1,35%	92 888 238	1,50%
CDPF 2.3 : Suivi et évaluation	302 181 049	4,37%	592 005 284	9,53%
CDPF 3.3 : Formation et renforcement des capacités	152 296 969	2,20%	573 534 215	9,23%
CDPF 5.2 : Recherche en matière de sciences sociales	98 698 904	1,43%	62 555 500	1,01%
CDPF 1.6 : Fournitures de Pilules	847 065 518	12,26%	755 105 459	12,15%
CDPF 1.7 : Fournitures de produits injectables	206 201 846	2,98%	184 280 743	2,97%
CDPF 1.8 : Fournitures de DIU	288 858 418	4,18%	255 418 692	4,11%
CDPF 1.9 : Fournitures d'implants	298 662 068	4,32%	265 211 342	4,27%
CDPF 1.4 : Prescription et fourniture de préservatifs masculins pour la PF	142 334 865	2,06%	113 841 224	1,83%
CDPF 1.4 : Prescription et fourniture de préservatifs féminins pour la PF	747 265	0,01%	32 310	0,00%
CDPF 1.23 : Information, éducation et communication (IEC)	1 290 995 881	18,68%	901 277 810	14,51%
CDPF 2.1 : Planification, coordination et gestion du programme	294 575 462	4,26%	342 707 188	5,52%
CDPF 2.8 : Mise à niveau et fournitures d'autres équipements	1 000 115 916	14,47%	213 327 043	3,43%
Total	6 910 623 447	100,00%	6 213 092 610	100,00%

Parmi ces interventions, celles de Information, éducation et communication (IEC) ont été les plus importantes avec 18,68% des dépenses en 2016 et 14,51% en 2017. Suivent, les activités de conseils sur les méthodes de contraception et tout autre conseil lié à la PF avec 14,76% des dépenses totales en 2016 et 13,53% en 2017, puis la consultation, diagnostic, suivi des conditions de santé, toute évaluation clinique de la PF avec 12,65% en 2016 et 16,42% en 2017.

4.6. Dépenses de Planification Familiale par facteurs de production

Les facteurs de production ou objet de la dépenses sont les achats de bien et consommables ayant servi à réaliser les interventions de Planification Familiale.

Tableau 10: Dépenses de PF en fonction des facteurs de production en 2016 et 2017

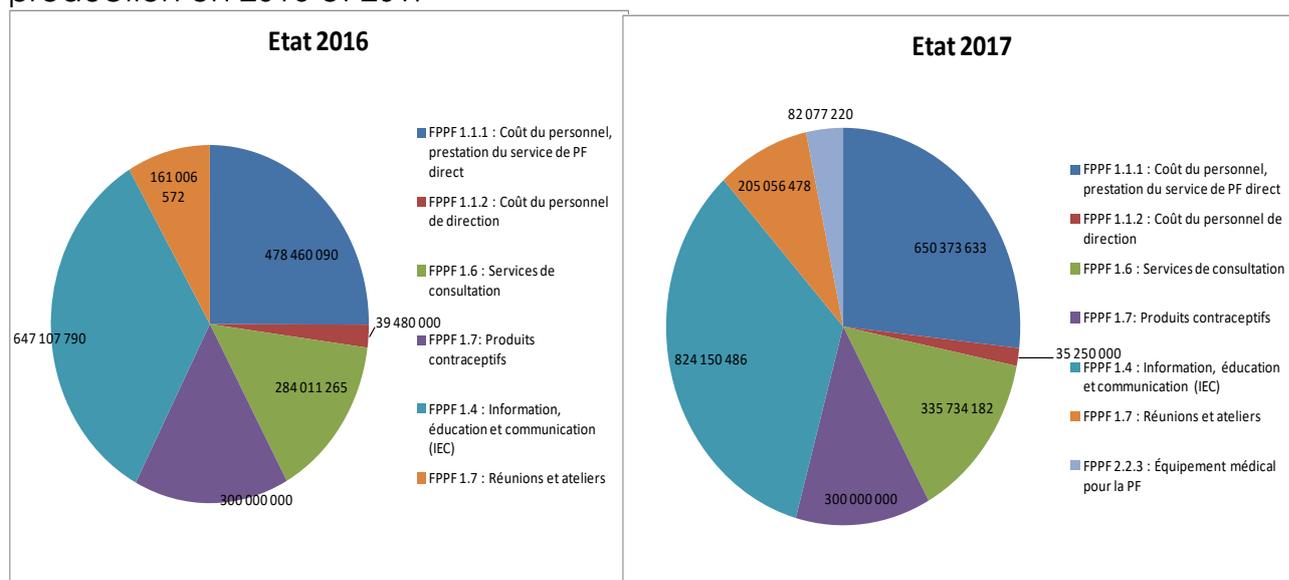
Facteurs de production	Dépenses 2016	%	Dépenses 2017	%
Dépenses courantes	6 649 874 665	96,2%	5 695 480 322	91,7%
FPPF 1.1.1 : Coût du personnel, prestation du service de PF direct	1 034 819 325	15,0%	1 414 389 688	22,8%
FPPF 1.1.2 : Coût du personnel de direction	39 480 000	0,6%	35 250 000	0,6%
FPPF 1.6 : Services de consultation	349 490 158	5,1%	519 690 328	8,4%
FPPF: 1.7. Produits contraceptifs	3 134 355 143	45,4%	2 131 889 770	34,3%
FPPF 1.4 : Information, éducation et communication (IEC)	1 797 154 576	26,0%	1 251 553 349	20,1%
FPPF 1.7 : Réunions et ateliers	294 575 462	4,3%	342 707 188	5,5%
Dépenses en capital	260 748 783	3,8%	517 612 288	8,3%
FPPF 2.2.1 : Véhicules	260 748 783	3,8%		0,0%
FPPF 2.2.2 : Technologie de l'information (matériel et logiciel)		0,0%	304 285 245	4,9%
FPPF 2.2.3 : Équipement médical pour la PF		0,0%	213 327 043	3,4%
Total	6 910 623 448	100%	6 213 092 610	100%

Les produits contraceptifs occupent la première place comme facteurs de production avec 45,4% des dépenses totales en 2016 et 34,3% en 2017. Ils sont suivis par l'Information, éducation et communication (IEC) avec 26% des dépenses totales en 2016 et 20,1% en 2017. Enfin vient le coût du personnel, avec 15% des dépenses totales en 2016 et 22,8% en 2017.

4.7. Dépenses de Planification Familiale de l'Etat par facteurs de production

Les dépenses du Gouvernement ont été principalement dominées par les dépenses de d'information éducation et communication en 2016 et 2017, avec respectivement 647 millions de FCFA et 824 millions de FCFA.

Figure N°7: Dépenses du Gouvernement en proportion des facteurs de production en 2016 et 2017



Suivent les dépenses de personnell avec 478 millions de FCFA en 2016 et 650 millions de FCFA en 2017 et les services de consultation avec respectivement 284 millions de FCFA et 336 millions de FCFA en 2016 et 2017.

Tableau N°11: Répartition des dépenses du Gouvernement en fonction des facteurs de production en 2016 et 2017

Facteurs de production	Etat 2016	%	Etat 2017	%
Dépenses courantes	1 910 065 717	100%	2 350 564 779	96,6%
FPPF 1.1.1 : Coût du personnel, prestation du service de PF direct	478 460 090	25,0%	650 373 633	26,7%
FPPF 1.1.2 : Coût du personnel de direction	39 480 000	2,1%	35 250 000	1,4%
FPPF 1.6 : Services de consultation	284 011 265	14,9%	335 734 182	13,8%
FPPF 1.7: Produits contraceptifs	300 000 000	15,7%	300 000 000	12,3%
FPPF 1.4 : Information, éducation et communication (IEC)	647 107 790	33,9%	824 150 486	33,9%
FPPF 1.7 : Réunions et ateliers	161 006 572	8,4%	205 056 478	8,4%
Dépenses en capital	0	0,0%	82 077 220	3,4%
FPPF 2.2.3 : Équipement médical pour la PF		0,0%	82 077 220	3,3%
Total Etat du Sénégal	1 910 065 717	100%	2 432 641 999	100%

Les dépenses de personnel du Gouvernement ont été estimées à l'aide d'un focus groupe de praticiens réunissant des sages femmes, des pédiatres, des médecins et personnels cadre de l'administration pour déterminer le temps de travail que chaque catégorie de personnel consacre à la planification familiale dans les centres de santé. Le salaire de chaque catégorie de personnel a été ensuite rapporté à la proportion de temps consacrée à la planification familiale, puis rapporté à l'ensemble du personnel médical du pays pour les années 2016 et 2017.

4.8. Dépenses de Planification Familiale des ONGs par facteurs de production

En 2016, les dépenses des ONGs ont été principalement orientées vers l'information éducation communication avec 802 millions de FCFA, suivi du personnel avec 343 millions de FCFA.

Tableau N°12: Répartition des dépenses des ONGs en fonction des facteurs de production en 2016

Facteurs de production	AFP	FONDATION CHARITABLE CARTIER	FONDATION DIANE POWELL	FONDATION HEWLETT	FONDATION BLOMBERG	IPPF	BMG/CCF	MI	WORLD VISION	CROIX ROUGE	LONDON SCHOOL	WHEPSA	Total
Dépenses courantes	51 790 944	86 191 400	468 000 000	119 148 980	30 000 000	47 351 307	325 596 750	4 912 655	14 745 795	2 880 000	87 252 000	1 230 000	1 239 099 831
FPPP 1.1.1 : Coût du personnel, prestation du service de PF direct	6 790 944	86 191 400	140 400 000	69 148 980			37 720 280			2 880 000			343 131 604
FPPP 1.7: Produits contraceptifs	0	0	0	0	0	47 351 307	41 323 670	0	0	0	0	0	88 674 977
FPPP 1.4 : Information, éducation et communication (IEC)	40 000 000		327 600 000	50 000 000	30 000 000		246 552 800	4 912 655	14 745 795		87 252 000	1 230 000	802 293 250
FPPP 1.7 : Réunions et ateliers	5 000 000												5 000 000
Dépenses en capital	0	45 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000 000
FPPP 2.2.1 : Véhicules		45 000 000											45 000 000
Total	51 790 944	131 191 400	468 000 000	119 148 980	30 000 000	47 351 307	325 596 750	4 912 655	14 745 795	2 880 000	87 252 000	1 230 000	1 284 099 831

Tout comme en 2016, les dépenses des ONGs en 2017 ont été principalement orientées vers l'information éducation communication avec 227 millions de FCFA, suivi du personnel avec 165 millions de FCFA.

Tableau N°13: Répartition des dépenses des ONGs en fonction des facteurs de production en 2017

Facteurs de production	AFP	DCI MONACO	FONDATION CHARITABLE CARTIER	FONDATIO N DIANE POWELL	FONDATION HEWLETT	FONDATIO N BLOMBERG	IPPF	MI	IAMAME H	CROIX ROUGE	LONDON SCHOOL	Total
Dépenses courantes	56 931 930	57 478 158	86 191 400	10 180 919	89 683 634	31 107 164	47 351 307	3 342 725	1 480 000	1 400 000	62 555 500	447 702 737
FPPF 1.1.1 : Coût du personnel, prestation du service de PF direct	7 465 042	15 043 685	86 191 400	3 054 276	52 048 551					1 400 000		165 202 954
FPPF 1.7: Produits contraceptifs	0	0	0	0	0	0	47 351 307	0	0	0	0	47 351 307
FPPF 1.4 : Information, éducation et communication (IEC)	43 970 568	39 420 255		7 126 643	37 635 083	31 107 164		3 342 725	1 480 000		62 555 500	226 637 937
FPPF 1.7 : Réunions et ateliers	5 496 321	3 014 218										8 510 539
Dépenses en capital	0	7 521 842	45 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	52 521 842
FPPF 2.2.2 : Technologie de l'information (matériel et logiciel)		7 521 842	45 000 000									52 521 842
Total	56 931 930	65 000 000	131 191 400	10 180 919	89 683 634	31 107 164	47 351 307	3 342 725	1 480 000	1 400 000	62 555 500	500 224 579

4.9. Dépenses de Planification Familiale des bilatéraux et multilatéraux par facteurs de production

Les dépenses des partenaires bilatéraux et multilatéraux ont été consacrées principalement en 2016 à l'achat des produits contraceptifs , avec un total de 2,1 milliards de FCFA, suivi l'information éducation communication avec 323 millions de FCFA.

Tableau N°14: Répartition des dépenses des bilatéraux et multilatéraux en fonction des facteurs de production en 2016

Facteurs de production	AFD	ETAT ESPAGNOL	USAID	UNFPA	DFID LONDON	Total
Dépenses courantes	438 587 302	30 743 500	938 335 004	1 390 728 787	11 446 904	2 809 841 498
FPPF 1.1.1 : Coût du personnel, prestation du service de PF direct	114 790 895	19 983 275		58 203 460		192 977 631
FPPF 1.6 : Services de consultation				65 478 893		65 478 893
FPPF 1.7: Produits contraceptifs	0	0	832 766 114	1 267 046 433	0	2 099 812 547
FPPF 1.4 : Information, éducation et communication (IEC)	300 796 407	10 760 225			11 446 904	323 003 536
FPPF 1.7 : Réunions et ateliers	23 000 000		105 568 890			128 568 890
Dépenses en capital	57 395 448	0	158 353 336	0	0	215 748 783
FPPF 2.2.1 : Véhicules	57 395 448		158 353 336			215 748 783
Total	495 982 750	30 743 500	1 096 688 340	1 390 728 787	11 446 904	3 025 590 281

La même tendance est maintenue en 2017 avec des dépenses des partenaires bilatéraux et multilatéraux ont consacrées principalement en à l'achat des produits contraceptifs , avec un total de 1,1 milliards de FCFA, mais suivi cette fois ci des dépenses de personnel avec 581 millions de FCFA.

Tableau N°15: Répartition des dépenses des bilatéraux et multilatéraux en fonction des facteurs de production en 2017

Facteurs de production	AFD	ETAT ESPAGNOL	USAID	UNFPA	OMS	Total
Dépenses courantes	564 963 266	375 000	708 212 980	896 673 216	13 869 800	2 184 094 263
FPPF 1.1.1 : Coût du personnel, prestation du service de PF direct	218 759 755	243 750	326 208 502	21 731 294	13 869 800	580 813 101
FPPF 1.6 : Services de consultation	159 508 440			24 447 706		183 956 146
FPPF 1.7: Produits contraceptifs	0	0	293 150 684	824 149 235	0	1 117 299 919
FPPF 1.4 : Information, éducation et communication (IEC)	157 067 777	131 250		16 565 899		173 764 926
FPPF 1.7 : Réunions et ateliers	29 627 294		88 853 795	9 779 082		128 260 171
Dépenses en capital	73 933 558	0	214 832 818	94 246 850	0	383 013 225
FPPF 2.2.2 : Technologie de l'information (matériel et logiciel)	73 933 558		133 280 692	44 549 152		251 763 402
FPPF 2.2.3 : Équipement médical pour la PF			81 552 126	49 697 697		131 249 823
Total	638 896 824	375 000	923 045 798	990 920 066	13 869 800	2 567 107 488

Limites de l'étude

Comme toute recherche, notre travail contient des limites liées aux aspects suivants:

1. L'estimations des dépenses des ménages: elle a été faite à partir des ventes de contraceptifs par les grossistes de produits pharmaceutiques. Il se peut que cette estimation soit sous-estimée.
2. Distinction entre budget et dépenses. Notre travail porte uniquement sur les dépenses réelle communiquées par les prestataires et les agents de financement. Il est possible ces dépenses ne coïncident pas avec les prévisions budgétaires des partenaires financier.
3. REDE-PF est une estimations des dépenses au cours d'une année et ne met pas en relation l'atteinte des objectifs du programme et les dépenses réalisées. D'autres études pourraient se servir de ces dépenses pour initier des études coût/efficacité.
4. En tant que premier exercice du genre au Sénégal, les résultats de cette étude ne prétendent pas être exhaustif. Certaines dépenses comme celle liées au système d'approvisionnement n'ont pas pu être capturées.

Conclusion

L'estimation des flux des ressources et dépenses nationales dans le domaine de la Planification Familiale, premier exercice du genre au Sénégal a permis d'apprécier l'importance des fonds injectés dans le cadre de la Planification Familiale au cours des années 2016 et 2017 et de comparer ces ressources avec les prévisions budgétaire du Plan stratégique national de Planification Familiale.

Au terme de cette étude, on a pu constater et apprécier le niveau important de mobilisation des ressources auprès du Gouvernement, la contribution appréciable des ménages et le niveau d'allocation des ressources par catégorie de dépenses PF et par facteur de production. La société civile a été fortement impliquée dans l'offre de services et dans la gestion des fonds mis à la disposition par les partenaires.

En outre, cet exercice a permis de mettre en relief le gap financier par rapport aux prévisions du Plan stratégique national.

La Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant dispose ainsi de données récentes non seulement pour le suivi évaluation et le plaidoyer mais aussi et surtout pour la rationalisation de l'affectation des ressources disponibles.

ANNEXES

Annexe 1 : Outil de collecte de données des sources et des agents

Objectifs du formulaire :			
I. Identifier l'origine des fonds utilisés ou gérés par l'institution au cours de l'année à l'étude.			
II. Identifier les bénéficiaires des fonds.			
Indiquer la devise qui sera utilisée dans le formulaire avec une croix (X) :	Monnaie locale	Taux de change en dollars US l'année de l'évaluation	Autre (veuillez spécifier) :
Nom de l'institution :			
1. Exercices financiers ou années civiles :			
2. Personne à contacter (nom et titre) :			
3. Adresse :		4. E-mail :	
5. Téléphone :			
6. Type d'institution : sélectionner la catégorie d'institution en mettant une croix (X).	I. Gouvernement central public		
	II. Gouvernement régional public		
	III. Gouvernement local public		
	IV. Privé à but lucratif national		
	V. Privé à but lucratif international		
	VI. National ONG (organisations non gouvernementales) / OBC (organisation à base communautaire) nationales		
	VII. ONG internationales		
	VIII. Agence bilatérale		
	IX. Agence multilatérale		

7. Origine des fonds reçus : Indiquer les institutions qui ont accordé les fonds consacrés à la planification familiale (PF) au cours de l'année à l'étude. Inclure sa propre institution comme source, le cas échéant.	
Origine des fonds	Montant des fonds reçus au cours de l'année
(Nom de l'institution et la personne à contacter)	
7.1 Institution :	
Contact :	
7.2 Institution :	
Contact :	
7.3 Institution :	
Contact :	
7.4 Institution :	

Contact:	
7.5 Institution :	
Contact :	
7.6 Institution	
Contact :	
TOTAL :	

8. Origine des ressources non financières :

Indiquer les institutions qui ont accordé des ressources non financières (dons) pour la **planification familiale (PF)** au cours de l'année. Inclure sa propre institution en tant que source.

Origine des ressources non financières (Nom de l'institution et la personne à contacter)	Type de ressource reçue	Quantité reçue	Valeur monétaire l'année de l'évaluation
8.1 Institution : Contact :			
8.2 Institution : Contact :			
8.3 Institution : Contact :			
8.4 Institution : Contact :			
8.5 Institution : Contact :			
8.6 Institution Contact :			
TOTAL :			

9. Destination des fonds :

I. Indiquer les institutions auxquelles les fonds ont été transférés au cours de l'année à l'étude.

II. Quantifier les fonds transférés.

III. Quantifier les fonds transférés *déclarés comme dépensés* pendant la période de l'étude. Si aucune information n'est disponible sur le montant dépensé, indiquer « No Data » (aucune donnée) dans la cellule.

Destination des fonds (Nom de l'institution et la personne à contacter)	Fonds transférés	Fonds <u>dépensés</u>	
9.1 Institution : Contact :			
9.2 Institution : Contact :			

9.3 Institution :			
Contact :			
9.4 Institution :			
Contact :			
9.5 Institution :			
Contact :			
9.6 Institution :			
Contact :			
TOTAL :			

10. Bénéficiaires de ressources non financières : Indiquer les institutions auxquelles votre organisme a fait don de ressources non financières pour la **planification familiale (PF)** au cours de l'année à l'étude.

Bénéficiaires des ressources non financières (Nom de l'institution et la personne à contacter)	Type de biens donnés	Quantité reçue	Valeur monétaire l'année de l'évaluation
10.1 Institution :			
Contact :			
10.2 Institution :			
Contact :			
10.3 Institution :			
Contact :			
10.4 Institution :			
Contact :			
10.5 Institution :			
Contact :			
10.6 Institution :			
Contact :			
10.7 Institution :			
Contact :			
TOTAL :			

11. Consommation des fonds : Si l'institution a consommé des ressources pour la production de services ou de biens (c'est-à-dire, des frais administratifs de gestion des fonds), remplissez le formulaire Fournisseurs (Formulaire n° 3 et son annexe) concernant ces fonds.

Annexe 2 : Outil de collecte de données des fournisseurs des services de PF

Année de l'estimation des dépenses : _____			
Objectifs de la collecte de données du fournisseur :			
I. Identifier l'origine des fonds dépensés par le fournisseur au cours de l'année à l'étude.			
II. Identifier dans quelles fonctions / activités de PF les fonds ont été dépensés.			
III. Identifier les populations bénéficiaires de la PF pour chaque fonction / activité de PF.			
IV. Identifier les facteurs de production de la PF pour chaque fonction / activité.			
Indiquer la devise qui sera utilisée dans le formulaire avec une croix (X) :	Monnaie locale	Taux de change en dollars US l'année de l'évaluation	Autre (veuillez spécifier) : _____
Nom du fournisseur :			
1. Personne à contacter (nom et titre) :			
2. Adresse :		3. E-mail :	
4. Téléphone :		5. Fax :	
6. Type d'institution : sélectionner la catégorie d'institution en mettant une croix (X).	1. Gouvernement central public		
	2. Gouvernement régional public		
	3. Gouvernement local public		
	4. Privé à but lucratif national		
	5. Privé à but lucratif international		
	6. ONG (organisations non gouvernementales) / OBC (organisation à base communautaire) / OSC (organisations de la société civile) nationales		
	7. ONG / OSC internationales		
	8. Agence bilatérale		
	9. Agence multilatérale		

NB : VEUILLEZ FOURNIR DES RAPPORTS SUR LES DÉPENSES RÉELS. CEUX-CI PEUVENT APPORTER AUTANT DE DÉTAILS QUE POSSIBLE POUR APPUYER LES DONNÉES DEMANDÉES ICI

SECTION A			
1. Veuillez fournir des informations sur la source des fonds et des produits non financiers			
a. ORIGINE DES FONDS REÇUS			
Indiquer les institutions qui ont accordé des FONDs dépensés pendant l'exercice			
Nom de la source	Contacts		Fonds reçus
Source1			
Source2			
Source3			
Source4			
Source5			
Total			

b. ORIGINE DES RESSOURCES NON FINANCIÈRES

Indiquer les institutions qui ont accordé des ressources NON FINANCIÈRES utilisées pendant l'exercice

Name de l'institution	Contacts	Type de ressource reçue	Quantité reçue	Valeur d'achat (ou valeur monétaire estimée)
Total				

SECTION B

DESTINATION (UTILISATION) DES FONDS

1. Veuillez fournir des informations sur les dépenses des fonds provenant de différentes sources

Dépenses des fonds reçus par donateur/source

Source 1

Source1

Liste des activités / Programme (Veuillez fournir des détails sur chaque activité)	Montant dépensé	Population bénéficiaire / Population cible	Répartition des dépenses par facteur de production / Dépenses détaillées	Montant dépensé
Activité 1 :				-
				-
				-
				-
				-
				-
Total	-		Total	-
Activité 2 :				-
				-
				-
				-

				-
				-
				-
Total		-	Total	-
Activité 3 :				-
				-
				-
				-
				-
				-
Total		-	Total	-
Dépenses des fonds reçus par donateur/source				
Source 2		Source2		
Liste des activités / Programme (Veuillez fournir des détails sur chaque activité)	Montant dépensé	Populati on bénéfici aire / Populati on cible	Répartit ion des dépens es par facteur de product ion / Dépens es détaillé es	Montant dépensé
Activité 1 :				-
				-
				-
				-

				-
				-
				-
Total	-		Total	-
Activité 1 :				-
				-
				-
				-
				-
Total	-		Total	-
Activité 1 :				-
				-
				-
				-
				-
Total	-		Total	-
Dépenses des fonds reçus par donateur/source				
Source 3		Source3		
Liste des activités / Programme (Veuillez fournir des détails sur chaque activité)	Montant dépensé	Population bénéficiaire / Population cible	Répartition des dépenses par facteur de production / Dépens	Montant dépensé

			es détaillé es	
Activité 1 :				-
				-
				-
				-
				-
				-
Total	-		Total	-
Activité 2 :				-
				-
				-
				-
				-
				-
Total	-		Total	-
Activité 3 :				-
				-
				-
				-
				-
				-
Total	-		Total	-

	-			-
--	---	--	--	---